

Urgences et soins intensifs des animaux de compagnie Diplôme d'école de Formation clinique approfondie

Sanction de la formation : Diplôme national Diplôme Inter-écoles Diplôme d'école Attestation de réussite Autre :

Formation réglementaire spécifique (certificat) : Oui Non

Domaines : animaux de compagnie équidés animaux de production Autre :

Public visé : Diplômés du doctorat vétérinaire

Contact (école gestionnaire : administration, finances) :

Ecole(s) organisatrice(s) : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Responsable(s) pédagogique(s) : Marcel AUMANN - marcel.aumann@envt.fr

Service formation continue : formproveto@envt.fr Tél : 05 61 19 38 06

Modalités d'organisation :

Durée : 1220 heures

Dates (ou période de l'année) : 1 année de septembre à début août

Lieu de la formation : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 23 chemin des Capelles, Toulouse

Nombre de participants (*mini + maxi*) : maximum 2 participants

Modalités pédagogiques : en présentiel à distance mixte

Formation dispensée en langue anglaise : oui non

Tarif (* voir plus bas pour les tarifs préférentiels) : 6000 €

Partenaire(s) :

Inscriptions : *sur dossier à envoyer à formproveto@envt.fr avant le 13 mai 2022*

Composition du dossier de candidature :

- un CV,
- une lettre de motivation,
- une lettre de recommandation,
- la copie du dernier diplôme obtenu en formation initiale vétérinaire.

IMPORTANT : Autorisation d'exercer la médecine vétérinaire en France indispensable

Procédure de sélection :

Admission après évaluation du dossier de candidature par un jury et validation par le Directeur de l'ENVT

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : oui non

(Pour les autres situations de handicap contacter les organisateurs)

Objectif général :

Amélioration des connaissances théoriques et pratiques et des compétences cliniques acquises en formation initiale vétérinaire en médecine d'urgence et soins intensifs des animaux de compagnie.

Contenu de la formation (grandes lignes du programme) :

6 mois au moins d'activité clinique répartie entre des rotations d'urgences et soins intensifs (3/4 du temps environ) et médecine interne des animaux de compagnie (1/4 du temps environ).

Le reste du temps de formation, après concertation avec les encadrants, pourra être consacré à de l'activité clinique ou à la participation à un projet de recherche ou de valorisation clinique de l'unité.

Objectifs de la formation :

Amélioration des connaissances théoriques et pratiques et des compétences cliniques acquises en formation initiale vétérinaire en médecine d'urgence et soins intensifs des animaux de compagnie.

Acquisition de compétences approfondies dans le management d'équipe, l'encadrement et la transmission de savoir et de connaissances scientifiques et cliniques.

Compétences évaluées à l'issue de la formation

(capacité de mettre en œuvre des savoirs, savoir-faire, dispositions personnelles, dans des situations professionnelles, pour le développement professionnel ou personnel)

Compétences techniques	Compétences non techniques
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer les priorités vitales durant l'évaluation d'un patient - Utiliser des supports techniques pour l'évaluation initiale du patient (monitoring, échographie, analyses sanguines...) - Utiliser les différents moyens d'oxygénothérapie (sondes nasopharyngées, intubation) - Réaliser une thoracocentèse et placer un drain thoracique. - Pratiquer différents aspects de fluidothérapies : donner différents types de fluides en intraveineuse. - Réaliser des transfusions - Utiliser des vasopresseurs et des inotropes positifs - Traiter les arythmies cardiaques (avec médicaments) - Administrer un traitement analgésique adapté : Par voie orale, intraveineuse, sous cutanée, intra cavitaire - Alimenter par différents moyens : entérales, parentérales (intraveineuse) 	<ul style="list-style-type: none"> - Animer une équipe - Communiquer des savoirs à l'écrit et à l'oral aux étudiants de formation initiale

Pré-requis de la formation : (liste déroulante avec plusieurs items pouvant être cochés)

Avoir le titre de docteur vétérinaire

Contenu de la formation (le programme détaillé complet sera envoyé après inscription)

6 mois au moins d'activité clinique répartie entre des rotations d'urgences et soins intensifs (3/4 du temps environ) et médecine interne des animaux de compagnie (1/4 du temps environ).

Le reste du temps de formation, après concertation avec les encadrants, sera consacré à de l'activité clinique ou à la participation à un projet de recherche ou de valorisation clinique de l'unité.

Organisation (compléments d'information)

Pendant les périodes d'activité clinique, les apprenants participent à temps plein aux activités cliniques du pôle d'urgences/soins intensifs/médecine interne organisées par rotation : consultation, hospitalisation, examens complémentaires.

En clinique, les apprenants se forment sous la supervision et la responsabilité des enseignants, des résidents et/ou des assistants hospitaliers et en collaboration avec les internes.

Ils participent aux activités de garde en urgences et soins intensifs.

Ils acquièrent des compétences approfondies dans le management d'équipe, l'encadrement et la transmission de savoirs et de connaissances scientifiques et cliniques en aidant les étudiants en formation initiale vétérinaire à développer leurs savoir-faire et compétences pour réaliser les examens cliniques complets des animaux avant la présentation à la consultation.

Ils assurent personnellement des soins ou des investigations complémentaires dans le cadre des activités cliniques.

En dehors des activités cliniques, les apprenants participent aux rondes cliniques de médecine d'urgences, aux rondes journalières des hôpitaux ou des urgences, aux journal clubs...

Les apprenants seront présents pendant 31 semaines.

Recrutement/sélection des candidats

Les candidats retenus devront être présents durant la première semaine de septembre pour une visite des locaux et une présentation du fonctionnement des cliniques de l'ENVT.

Admissibilité au programme de formation – prérequis minimal :

- Avoir effectué une année d'approfondissement dans le secteur des animaux de compagnie au cours de la formation initiale ou toute formation équivalente
- Sélection sur examen du dossier de candidature suivie éventuellement d'un entretien avec le jury d'admission

Principaux formateurs intervenant dans la formation :

Nom, prénom (ou groupe d'intervenants)	Expertise	Diplômes
AUMANN, Marcel	Urgences et soins intensifs	Diplomate American College of Veterinary Emergency and Critical Care, Diplomate American College of Veterinary Internal Medicine, Diplomate European College of Veterinary Emergency and Critical Care
Elodie Gaillard	Urgences et soins intensifs	Diplomate European College of Veterinary Emergency and Critical Care

Sanction de la formation (cocher la case correspondante)

Attestation de suivi et d'évaluation des acquis	Titre professionnel (Diplôme inter-écoles, Diplôme d'école, Certificat réglementaire)	Diplôme national
	Diplôme d'école	

Modalités de transmission des connaissances en heures et % de la totalité de la formation

Modalités	Nombre d'heures	% de la totalité de la formation
E-learning		
Exposés		
Démonstrations		
TD	100 heures	8.2 %
TC	1120 heures	91.8 %

Autres modalités pédagogiques : (formation clinique, stages obligatoires, étude de cas ...)

Documents pédagogiques fournis : photocopiés supports numériques webinars/vidéos

Modalités d'évaluation des compétences

Evaluation clinique (75 % de la note finale)

Evaluation sur les présentations orales (journal club, topic, cas clinique) (15 à 20 % de la note finale)

Evaluation sur le travail personnel (recherche, article...) (5 à 10 % de la note finale)

***Détail des tarifs applicables :**

Tarif standard : 6000 €

Tarif préférentiel pour les vétérinaires ayant validé leur formation initiale vétérinaire ou un internat clinique dans une des 4 ENVF depuis moins d'un an : 1000€

Taux d'obtention du diplôme = 100 %

Pour les autres formations :

Taux de satisfaction des stagiaires :

Très satisfait % - Satisfait % - Peu satisfait % - Pas satisfait %

Taux de retour d'enquêtes/évaluations : %

Attribution des points de formation CFC pour les vétérinaires :

Le suivi de la formation et le succès au contrôle des acquis créditent le participant de 75 points.

Contact :

Service formation continue : e-mail formproveto@envt.fr Tél : Tél : 05 61 19 38 06

Responsable pédagogique : e-mail marcel.aumann@envt.fr

Date de mise à jour de la fiche : 13/05/2022